



Centre Nucléaire de Production d'Électricité de  
EDF - CNPE Penly

EDF-PEN-2025-10-CHI-Men-00

Registre mensuel  
Rejets chimiques  
Octobre 2025

## Registre mensuel Rejets Chimiques du mois de Octobre 2025

Centre Nucléaire de production d'Electricité EDF  
**CNPE EDF - CNPE Penly**

Registre n°  
***EDF-PEN-2025-10-CHI-Men-00***

SIGNATAIRES	NOM	DATE
Approbateur	[REDACTED]	07/11/2025 08:09
Responsable du site	[REDACTED]	07/11/2025 14:02

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF



## Suivi des versions

Date	Indice version	Motif
31/10/2025 14:48	0	Version initiale

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF



## Observation(s) globale(s) au registre

Pas d'observations.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

## TABLE DES MATIERES

1.	Objet du registre .....	5
2.	Limites réglementaires.....	5
3.	Bilan des rejets chimiques liquides par origines.....	6
3.1	Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX.....	6
3.1.1	Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX.....	6
3.2	Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation .....	7
3.3	Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide.....	7
3.3.1	Traitements par monochloramine des sites bord de rivière.....	7
3.3.2	Traitements par chloration massive des sites bord de rivière.....	7
3.3.3	Traitements par UV .....	7
3.3.4	Traitements par chloration continue de SEC.....	7
3.3.5	Traitements par chloration massive de SEC .....	7
3.3.6	Traitements par chloration massive de TRI .....	7
3.4	Bilan des rejets chimiques issus du traitement par électro-Chloration des sites bord de mer ....	8
3.5	Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartrare .....	8
3.6	Bilan des rejets de cuivre et de zinc .....	8
3.7	Bilan des rejets chimiques via SEO .....	8
4.	Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction.....	9
4.1	Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction .....	9
5.	Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites .....	10
6.	Bilan des rejets chimiques par émissaires de rejet et comparaison aux valeurs limites .....	11
7.	Bilan différé des rejets chimiques par émissaires de rejet et comparaison aux valeurs limites .....	13

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



## 1. Objet du registre

Ce registre rassemble les données relatives aux rejets chimiques de EDF - CNPE Penly pour le mois de Octobre 2025.

Par ailleurs, certaines données des mois précédents, non disponibles au moment de la finalisation du registre, sont présentées avec la mention du mois correspondant aux périodes de prélèvements.

Ces résultats sont transmis aux Autorités de contrôle conformément :

A l'article 4.4.2 de l'Arrêté du 7 février 2012 modifié par l'Arrêté du 26 juin 2013 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (dit "Arrêté INB")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2013-DC-0360 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 16 juillet 2013 relative à la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base (dite "Décision Environnement")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2017-DC-0588 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 06/04/2017 relative aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance des réacteurs électronucléaires à eau sous pression (dite "Décision Modalités Parc")

## 2. Limites réglementaires

La surveillance des rejets chimiques de l'ensemble des installations du site doit satisfaire à l'ensemble des prescriptions des décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire

Décision N° 2017-DC-0588 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 avril 2017

relative aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance de l'environnement des réacteurs électronucléaires à eau sous pression

Décision n° 2008-DC-0090 de l'Autorité de sûreté nucléaire fixant les limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 136 et n° 140 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur les communes de Penly et de Saint-Martin-en-Campagne (Seine-Maritime)

Décision n° 2008-DC-0089 de l'Autorité de sûreté nucléaire fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 136 et n° 140 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur les communes de Penly et de Saint-Martin-en-Campagne (Seine-Maritime)

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



### 3. Bilan des rejets chimiques liquides par origines

#### 3.1 Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

10/2025	Bilan mensuel					Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)	
Hydrazine	/	7,62E-03	1,92E-06	1,869E-02	6,38E-01	
Ethanolamine	/	1,73E-01	4,36E-05	8,087E-01	1,98E+01	
Phosphates	1,77E+00	2,30E+00	5,78E-04	5,293E+00	7,55E+01	
Azote total	5,76E+01	6,50E+01	1,64E-02	4,217E+02	3,84E+03	
Détergents	5,81E-02	6,26E-01	1,58E-04	1,362E+00	9,60E+00	
Acide borique	3,98E+01	4,04E+02	1,02E-01	6,332E+02	6,17E+03	

#### Commentaires :

RAS

#### 3.1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

09/2025	Bilan mensuel					Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)	
Lithium	/	/	/	6,504E-02	4,66E-01	
Metaux totaux	/	3,95E-01	9,95E-05	2,534E+00	2,33E+01	
MES	/	4,11E+00	1,03E-03	2,632E+01	6,06E+02	
DCO	/	1,30E+01	3,27E-03	8,267E+01	1,19E+03	

#### Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



### 3.2 Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation

10/2025	Bilan mensuel					Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)	
Fer total	/	5,60E+01	/	1,987E+02	2,63E+03	
Sodium	/	1,81E+02	/	5,542E+02	8,70E+03	
Chlorures	/	4,79E+02	/	1,694E+03	2,15E+04	
MES	/	1,33E+03	/	3,965E+03	5,87E+04	

#### Commentaires :

RAS

### 3.3 Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide

#### 3.3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière

Non concerné

#### 3.3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière

Non concerné

#### 3.3.3 Traitement par UV

Non concerné

#### 3.3.4 Traitement par chloration continue de SEC

Non concerné

#### 3.3.5 Traitement par chloration massive de SEC

Non concerné

#### 3.3.6 Traitement par chloration massive de TRI

Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

### **3.4 Bilan des rejets chimiques issus du traitement par électro-Chloration des sites bord de mer**

10/2025	Bilan mensuel					Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)	
ORT	/	1,41E+03	Cf. tableau ci-dessous	3,155E+04	2,09E+05	
Bromoforme	/	1,25E+02	Cf. tableau ci-dessous	2,957E+03	2,17E+04	
Chlore injecté	/	/	Cf. tableau ci-dessous	/	/	

10/2025	Bilan mensuel		
Substances	C+max Ouvrage (mg/L)	Tranche 1	Tranche 2
Bromoforme	1,77E-02	1,67E-02	
ORT	2,00E-01	1,70E-01	
Chlore injecté	7,68E-01	7,24E-01	

#### **Commentaires :**

La mesure mensuelle de la concentration en bromoforme et chloroforme sur les rejets de chaque tranche ne montre pas de dépassement de la concentration maximale autorisée.

### **3.5 Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartrare**

Non concerné

### **3.6 Bilan des rejets de cuivre et de zinc**

Non concerné

### **3.7 Bilan des rejets chimiques via SEO**

Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



## 4. Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction

Non concerné

### 4.1 Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction

Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			



## 5. Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites

10/2025		Bilan mensuel						
Emissaire	Substances	Flux 24H (kg)		Concentration en sortie de station (mg/L)		Rendement minimum (%)		
		Max	Limite	Max	Limite	Min	Limite	
S1	DBO5	/	/	1,40E+01	3,50E+01	/	/	

### Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

	Centre Nucléaire de Production d'Électricité de EDF - CNPE Penly	Registre mensuel Rejets chimiques Octobre 2025
EDF-PEN-2025-10-CHI-Men-00		

## 6. Bilan des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites

10/2025		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Acide borique	3,98E+01	1,32E+03	4,04E+02	3,30E+03	1,02E-01	1,70E+00	/	/	6,17E+03	1,64E+04
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Azote total	5,76E+01	6,00E+01	6,50E+01	8,00E+01	1,64E-02	4,00E-02	/	/	3,84E+03	9,90E+03
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Détergents	5,81E-02	2,10E+02	6,26E-01	5,20E+02	1,58E-04	2,70E-01	/	/	9,60E+00	4,70E+03
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Ethanolamine	/	/	1,73E-01	2,20E+01	4,36E-05	1,00E-02	/	/	1,98E+01	6,20E+02
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Hydrazine	/	/	7,62E-03	3,00E+00	1,92E-06	1,00E-03	/	/	6,38E-01	2,50E+01
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Phosphates	1,77E+00	1,60E+02	2,30E+00	2,00E+02	5,78E-04	1,00E-01	/	/	7,55E+01	8,40E+02
Station de déminéralisation	Chlorures	/	/	4,79E+02	1,10E+03	/	/	/	/	/	/

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

	Centre Nucléaire de Production d'Électricité de EDF - CNPE Penly	Registre mensuel Rejets chimiques Octobre 2025
EDF-PEN-2025-10-CHI-Men-00		

10/2025		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Station de déminéralisation	Fer total	/	/	5,60E+01	5,60E+01	/	/	/	/	/	/
Station de déminéralisation	MES	/	/	1,33E+03	1,80E+03	/	/	/	/	/	/
Station de déminéralisation	Sodium	/	/	1,81E+02	8,30E+02	/	/	/	/	/	/

**Commentaires :**

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

	Centre Nucléaire de Production d'Électricité de EDF - CNPE Penly	Registre mensuel Rejets chimiques Octobre 2025
EDF-PEN-2025-10-CHI-Men-00		

## 7.Bilan différé des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites

09/2025		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Ensemble réservoirs T,S et Ex	DCO	/	/	1,30E+01	2,10E+02	3,27E-03	1,00E-01	/	/	/	/
Ensemble réservoirs T,S et Ex	MES	/	/	4,11E+00	1,70E+02	1,03E-03	9,00E-02	/	/	/	/
Ensemble réservoirs T,S et Ex	Metaux totaux	/	/	3,95E-01	3,60E+00	9,95E-05	2,00E-03	/	/	2,33E+01	2,30E+02

### Commentaires :

RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			